

MAIRIE D'AVRESSIEUX

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 10 mai 2021

(convocations du 3 mai 2021)

Absent : M. BERTHOLIER (excusé), Mickael PERMEZEL (excusé)

DELIBERATION CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GYMNASES DE St GENIX ET AOSTE

Le conseil municipal approuve la convention entre la commune de Saint-Genix-les-Villages et les communes de résidence des élèves du collège « La Forêt » de Saint-Genix-les-Villages, portant sur la participation aux frais de fonctionnement des gymnases au titre de l'année 2019-2020, pour la structure d'Aoste, et 2020-2021 pour celle de Saint-Genix-les-Villages. Cette participation s'élève à 1066.27€ pour l'année 2021.

ELECTIONS

Etant donné les contraintes sanitaires, les élections régionales et départementales ne peuvent se faire dans la salle du conseil de la Mairie. Mr le Maire a demandé une dérogation auprès de la préfecture afin que ces dernières puissent se faire dans la salle polyvalente.

Il est également nécessaire de racheter un isoiloir.

Il est présenté au conseil la possibilité de se faire vacciner en priorité avant les élections. A ce jour, personne n'est intéressé.

TRAVAUX DE VOIERIE

Il est présenté au conseil les différents travaux de voirie à réaliser, ainsi que les devis de SERTPR, et EIFFAGE pour les travaux de la route d'Urice. Etant donné que le devis de la société SERTPR est moins onéreux, celui-ci a été retenu. Il est quand même demandé à Mr WALLE de s'assurer du maintien des prix avant validation.

Il est demandé également à ce que les 3 traverses montée Valléo soient curées par l'agent technique.

TAVAUX BATIMENT PERISCOLAIRE

Mr TRAVERSIER rappelle que les réunions de chantier se font tous les jeudis. Les membres du conseil qui souhaitent participer sont invités à le faire savoir.

Lors de la première réunion, les entreprises se sont présentées et ont échangé les premières consignes.

La première entreprise à intervenir est la société Perrouse, qui s'occupe de la mise en place du chantier et de la démolition. Cette dernière devrait intervenir fin mai. La maçonnerie quant à elle commencerait pendant les vacances d'été.

Le conseil échange concernant les inquiétudes des institutrices sur la sécurité des enfants durant les travaux. L'entrée et la sortie de l'école se feront par le portail historique, le lieu de vie du chantier sera le plus loin possible de l'école (vers le terrain de basket).

En ce qui concerne le financement, le prêt de la CAF ainsi que la subvention ont été acceptés. A ce jour, le conseil est toujours dans l'attente du retour de la subvention de la Région.

EMBELLISSEMENT TRANSFORMATEUR

Une première esquisse a été présentée au conseil, aucune directive n'avait été donnée pour cette première ébauche.

Le conseil souhaite voir apparaître le clocher ou un monument qui rappelle le village, une vache, et du végétal côté fruitière (prairie fleurie...)

Un devis est en cours.

QUESTIONS DIVERSES

- Mme COUTANT fait le point sur les contacts concernant le projet de maison d'assistantes maternelles. Plusieurs personnes sont intéressées, quatre à ce jour. Le conseil propose une réunion entre ces personnes afin qu'elles puissent échanger et monter un projet. Le conseil municipal propose de travailler en parallèle sur le bâtiment. Mme COMTE architecte a été contactée pour visiter les locaux et faire évoluer le projet.
- Il est également évoqué le cadeau de départ en retraite de Denise VIBERT. Il y aurait une participation de la commune et une participation des élus et tout autre personne qui le souhaite. Certaines personnes proposent de lui offrir un tableau, d'autres sont axées sur des loisirs. Il est proposé d'en rediscuter lors du prochain conseil qui se tiendra le lundi 7 juin à 20h30.

Fin de séance 23h00.

Le Maire



Les Conseillers Municipaux